

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE POUR LA PRODUCTION
DES RESSOURCES AGRICOLES, ANIMALES, ET HALIEUTIQUES »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME-FORUM,
Lot DP, Ilot DP

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 12/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE POUR LA
PRODUCTION DES RESSOURCES AGRICOLES, ANIMALES,
ET HALIEUTIQUES »

Objet : AGRICULTURE ÉLEVAGE, PÊCHE. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME-FORUM,
Lot DP, Ilot DP

Dirigeant(s) M CLOVIS-BONY N'GUESSAN EMILE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00384 du 18/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04773/GTCA/RC/2023 du 18/01/2023

